



TERR'INFOS

Journal d'information de la commune de Terres de Bord

SOMMAIRE

Édito
Renégociation des emprunts
Contraintes budgétaires
Erratum indemnité du Maire
Problèmes de circulation
Parking rue Zurcher
Joyeux Noël !
Electricité verte
Agissons pour la planète
Les brûlages sont interdits
Comité des fêtes de Montaure
C.C.A.S Mode d'emploi
Action solidaire Bouchons 276
État civil
Expression de l'opposition
Passé – Présent en images



ÉDITO DU MAIRE

Depuis notre installation le 4 juillet, nous devons vivre avec la crise sanitaire : confinement, couvre-feu, distanciation et des règles qui évoluent presque au jour le jour.

Nous avons adapté l'accueil des enfants à l'école afin de respecter le protocole sanitaire de l'éducation nationale : cinq points d'entrée dans les locaux, utilisation de la salle polyvalente pour la restauration pour éviter le brassage des élèves et maintenir une distance suffisante entre les groupes. Les enseignantes comme le personnel communal ont été à l'écoute et ont su s'adapter rapidement à toutes ces contraintes, qu'ils en soient remerciés.

Cette réalité nous a aussi conduits à décider de l'annulation, de la modification ou du report de toutes les manifestations organisées par la mairie.

En ce début d'année nous allons lancer les inscriptions aux commissions ouvertes puis à l'assemblée des sages et enfin au conseil municipal des jeunes. Pour chaque entité vous recevrez un document vous précisant les conditions d'inscription et les principes de fonctionnement.

Dans les mois qui viennent, nous allons devoir continuer à vivre avec la pandémie, nous réunirons les commissions dès que les conditions le permettront pour vous associer aux dossiers, c'est notre priorité.

Le civisme est, en ce sens, un instrument important de notre cohésion et de notre bien-être collectif. Gardons l'espoir d'un printemps plus heureux qui inscrirait au premier plan le retour des projets, des événements, de la participation de tous. Ils sont indispensables à la vie de notre village pour se retrouver.

En attendant le plaisir de vous rencontrer, votre équipe municipale vous souhaite une très bonne année 2021 qui, espérons-le, fera oublier 2020.

Prenez soin de vous, de vos proches et des autres. Soyons tous ensemble solidaires, comme nous savons si bien l'être.

INFOS PRATIQUES

ASTREINTE

Nous rappelons le numéro d'astreinte à joindre en **cas de grande urgence** et en dehors des heures d'ouverture de la mairie :

06 13 63 04 69

Un élu vous répondra ou vous rappellera le plus vite possible. Si vous laissez un message à ce numéro, n'oubliez pas d'indiquer vos coordonnées.

PERMANENCES LE SAMEDI MATIN

Depuis le 5 septembre 2020 la mairie de Terres de Bord est ouverte le **samedi matin de 10h00 à midi**. Ce sont des élus qui vous y accueillent chaque samedi.

RENÉGOCIATION DE LA DETTE, C'EST FAIT !

A fin 2020 la **commune est endettée à hauteur de 383 230 €uros** avec 4 emprunts en cours sur 4 établissements différents :

- Crédit Foncier 102 666 euros taux 5,80 % fin 2027
- Caisse d'épargne 186 265 euros taux 4 % fin 2026
- Crédit agricole 44 735 euros taux 4,52 % fin 2026
- Caisse des dépôts 49 562 euros taux 1,75 % fin 2036

S'il y a renégociation, cela entraîne des pénalités de remboursement anticipé dont les conditions n'ont pas été négociées au moment de la signature des contrats ainsi que des frais de gestion. Le montant de ces pénalités et frais de gestion s'élève à 59 571 €uros.

La Caisse d'Épargne a proposé de reprendre l'ensemble des emprunts et des pénalités pour un montant global de 435 028 €uros. Le **taux** proposé est de **0,54 %**, ce qui est exceptionnel. Ce nouvel emprunt qui remplace tous les autres est prévu sur 9 ans.

Concrètement pour la commune, les échéances annuelles seront de 49 650 €uros (capital et intérêts) au lieu de 68 000 €uros actuellement soit une **économie annuelle de 18 350 €uros. Pendant les 5 ans restants du mandat c'est au total 91 750 Euros qui seront ainsi économisés.**

Entre la baisse des indemnités des élus et la renégociation de la dette ce sont plus de 47 000 € supplémentaires chaque année pour financer nos projets.

CONTRAINTE BUDGÉTAIRES

Le conseil municipal du 23 novembre dernier a voté une décision modificative budgétaire pour financer le colis des anciens, les subventions aux associations, les remboursements des locations de salles annulées et régler une mise en demeure qui concerne une dette au SIEGE (1 836,08 €) pour des travaux réalisés en 2015 par l'ancienne commune de Tostes.

Par ailleurs, nous avons reçu une nouvelle mise en demeure pour régler à l'Agglomération Seine-Eure la participation aux travaux de réaménagement de la rue de l'église de Tostes en 2015 pour un montant de 10 361,26 €.

PROBLÈME DE CIRCULATION

Le problème de la vitesse sur les routes départementales est très important dans tout le village.

M. Philippe a rencontré le Président du Département de l'Eure à ce sujet qui a diligenté l'antenne mobilité de Louviers. Au cours d'une première réunion, il a été convenu de réaliser des comptages sur toutes les routes départementales, lorsque l'activité reprendra normalement. Ces comptages porteront sur la vitesse, la fréquence et le tonnage des véhicules. Après analyse des résultats, des propositions d'aménagement seront faites par le département pour sécuriser les différents axes.

PARKING RUE ZÜRCHER

Les travaux du parking rue Gustave Zürcher ont été réalisés par l'Agglomération Seine-Eure au mois de novembre. Le projet initial a été légèrement modifié pour permettre un accès piéton à la boulangerie, sécurisé, via la Sente St Blaise qui appartient à la commune.

Des travaux de construction d'un mur pour isoler les riverains du parking vont commencer pour un coût total de 14 247 € avec une participation communale de 6 000 €, le reste étant à la charge des riverains.

ERRATUM INDEMNITÉS DES ÉLUS

Une erreur s'est glissée dans notre précédent bulletin. Le Maire, Patrice PHILIPPE n'a perçu d'indemnités de l'Agglomération Seine-Eure qu'en juillet, août et septembre, jusqu'à l'installation du conseil communautaire où la représentante de la commune est Nicole LABICHE. L'indemnité du Maire est donc de 706,51 € mensuels.



Si la situation sanitaire l'autorise nous associerons la population à ces réunions pour déterminer les priorités. Il nous faudra également établir un plan pluriannuel d'investissements, les travaux de voirie étant extrêmement onéreux.



Le parking doit encore recevoir les traçages et un abribus doit être installé par l'agglomération. Il sera mis en service dès que tous les travaux seront terminés.



JOYEUX NOËL !

Le père Noël a accepté de venir à Terres de Bord vendredi 11 décembre pour donner des livres et des chocolats aux enfants de l'école. Un chocolat chaud a été servi dans une ambiance festive mais tout en respectant le protocole sanitaire de l'éducation nationale. Merci père Noël pour ce bon moment ! Un spectacle

adapté à l'âge des enfants était également prévu à la salle Philippe Torretton de St Pierre les Elbeuf dans le cadre du festival Graine de Public. Malheureusement il a fallu tout annuler mais ce n'est que partie remise. Le père Noël l'a promis!



CHANGEMENT DE FOURNISSEUR ELECTRICITE 2021

En 2020, la municipalité de Terre-de bord compte 12 points de livraison d'électricité pour l'ensemble des bâtiments communaux, dont les salles polyvalentes, le groupe scolaire, les églises...

Au 31 décembre 2020, conformément à la réglementation, le fournisseur Engie (ex-EDF) **mettra fin au tarif réglementé des collectivités.** Nous avons démarché des fournisseurs d'électricité selon les critères définis durant la campagne, à savoir équiper nos bâtiments d'une énergie verte française, en circuit court, durable et positive.

Pour 2021, le choix s'est porté sur le fournisseur Plüm Energie, engagé en faveur de la transition énergétique.

Plüm Energie est recensé par l'ONG Greenpeace dans son classement des « fournisseurs vraiment verts ».

Cette entreprise fournit à tous ses clients (collectivités et particuliers) une énergie 100% renouvelable, française, achetée directement à des producteurs engagés qui favorisent les emplois locaux. **Cette électricité est à 28% d'origine hydraulique, 36% solaire et 36% éolienne.**



Il n'y aura **pas d'augmentation du coût sur le budget 2021** car les nouveaux tarifs seront identiques à ceux de l'opérateur historique (électricité produite à base d'énergie nucléaire à 72.3% en 2016 pour Engie).

Et si 2021 était l'année du changement d'habitudes ?

En partenariat avec le groupement citoyen
Ça commence par nous

Votre **commune** souhaite vous proposer chaque mois

10 défis simples et progressifs

afin de réduire l'impact que nous avons sur l'environnement
et dynamiser notre économie locale.

AGISSONS POUR LA PLANÈTE

Si vous êtes partant.e.s pour cette aventure, envoyez un mail à claire.baglan@terresdebord.fr, vous serez alors inscrit.e.s sur la liste de diffusion et recevrez chaque mois la liste des 10 défis.

Après quelques semaines, nous pourrons nous retrouver pour en discuter et échanger nos astuces (en respectant, bien entendu, les mesures sanitaires en vigueur à ce moment-là).

Gandhi proposait que nous « *Soyons le changement que nous voulons voir dans le monde* »...
Commençons à la maison !

Ce grand challenge national a débuté
le 2 janvier 2021 et durera **1 an.**

Vous aurez également la possibilité d'entrer en contact avec des groupes locaux et de valider vos défis via le site www.cacomenceparnous.org afin de porter fièrement les couleurs de votre département !



www.cacomenceparnous.org

STOP AU BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS !

Nous vous rappelons que depuis le **18 novembre 2011** (par circulaire interministérielle adressée aux préfets), il est **INTERDIT** de brûler à l'air libre des déchets végétaux, et ce **TOUTE L'ANNÉE** !

POURQUOI ?

Au-delà des possibles troubles du voisinage générés par les odeurs et la fumée ainsi que des risques d'incendies, le brûlage à l'air libre émet de nombreux polluants en quantité importantes.

50 kg de déchets verts brûlés
 = **9.800 km** parcourus par une voiture diesel !
 = **37.900 km** pour une voiture essence !

source Lig'Air, pour des véhicules récents en circulation urbaine

ALORS, QUE FAIRE DES DÉCHETS VERTS ? VALORISONS-LES !

Plusieurs solutions plus respectueuses de la qualité de l'air existent et feront un grand bien à votre jardin !

Les feuilles : laissez-les sur votre pelouse en étalant les couches les plus épaisses pour assurer une bonne décomposition, ramassez-les pour recouvrir votre potager ou vos bulbes et plantes fragiles, alimentez votre compost...

La taille des haies (non résineux) type laurier, troène et arbustes : séparez les tiges des feuilles, elles permettront d'allumer les feux de cheminée ou serviront de paillage une fois broyées...

La tonte de gazon : laissez-la sur place (l'herbe coupée devient un engrais naturel qui aide à lutter contre la sécheresse et les herbes invasives), mettez-la dans votre compost, au jardin potager ou au pied des haies...

Les abattages et débroussaillages : broyez-les et recouvrez votre jardin potager, déposez-les dans votre compost, mettez-les en tas en y ajoutant des feuilles pour permettre aux insectes auxiliaires du jardin et aux hérissons d'y faire leurs abris pour l'hiver...

Le sapin de Noël : déposez-le au Jardin d'Etienne¹ située à Thuit-Signol, leurs chèvres en « raffolent »

Et enfin pour les **déchets non valorisés**, nous vous rappelons que **le jour de collecte des déchets végétaux est le mercredi (de la semaine 11 à la semaine 48)** et sinon vous pouvez, avec votre carte d'accès obligatoire depuis janvier 2019, les déposer à la déchèterie de La Haye Malherbe dans la limite de 3 m³ par semaine.



Horaires d'ouverture de la déchèterie de La Haye Malherbe

Horaires : Mardi / Jeudi / Vendredi 14h – 17h45
 Mercredi et Samedi 9h – 11h45 / 14h – 17h45

Et n'oubliez pas que le déchet le plus facile à valoriser est celui... que l'on ne produit pas !

Vous pouvez tondre moins souvent votre gazon et le couper moins court (il sera plus résistant) et concernant la taille des haies et l'élagage des arbres, évitez de le faire entre fin mars et fin juillet (les oiseaux pourront profiter de leur nid en toute tranquillité).

COMMENT VOUS ÉQUIPER ?

L'Agglo Seine-Eure participe financièrement (dans la limite du budget alloué) à hauteur de 30% du prix d'achat d'un **broyeur à végétaux**, dans la limite de 100€ ou 50% du montant de la location, dans la limite d'une journée et 80% du prix d'achat d'un **composteur**, dans la limite de 70€ par foyer.

Les demandes d'aide sont à réaliser en ligne sur le site internet agglo-seine-eure.fr² en cliquant sur l'onglet « mes démarches en lignes ». Il vous faudra remplir le formulaire « demande d'aide financière » dans la rubrique « développement durable » et fournir une facture nominative acquittée, un justificatif de domicile de moins de 3 mois et un RIB.

Et pour rappel, brûler ses déchets verts est considéré comme une infraction au code de santé publique et entraîne une **contravention de 3e classe assortie d'une amende pouvant aller jusqu'à 450€** (article 131-13 du nouveau code pénal).

PLUS D'INFORMATIONS

1 : <http://jardin-d-etienne.fr/>

2 : <https://www.agglo-seine-eure.fr/trions-reduisons-dechets/dechets-vegetaux/>

COMITÉ DES FÊTES DE MONTAURE

Pour mieux comprendre la situation, il faut rappeler que le président et la secrétaire du comité des fêtes sont aussi des conseillers municipaux d'opposition. Dès notre élection, le comité des fêtes a enlevé des salles communales le matériel qui lui appartenait : vaisselle de la salle polyvalente, tables, bancs, etc...

Nous avons reçu le 16 septembre dernier, à notre demande, le président et la secrétaire du comité pour voir comment nous pourrions travailler ensemble à l'organisation de manifestations dans le village.

Nous avons proposé d'établir une convention de délégation d'organisation avec un programme de manifestations établi conjointement entre la municipalité et l'association. Après trente minutes d'entretien, le président du comité s'est levé et a quitté la salle en disant : « de toutes façons nous n'avons rien à faire ensemble ! »

Malheureusement, les ponts sont donc rompus entre la municipalité et le comité des fêtes de Montaure. Nous le déplorons mais nous en prenons acte. Soyez rassurés, nous travaillons dès maintenant pour établir un programme de manifestations culturelles et festives qui vous sera proposé dès que la situation sanitaire le permettra.

BAC À BOUCHONS À VOTRE DISPOSITION AU SECRETARIAT DE LA MAIRIE !

Bouchons276 est une **association Normande** qui existe depuis 2003 et qui vient en aide aux personnes en situation de handicap par la collecte de bouchons et couvercles en plastique.

Les objectifs sont d'une part une action de développement durable et d'autre part une action d'aide aux personnes handicapées en Normandie.

Bouchons276 est composée uniquement de bénévoles : 150 personnes réparties sur l'Eure, l'Orne et la Seine-Maritime.

Bouchons276 a déjà collecté **2800 tonnes** de bouchons en plastique et a reversé 691 478 euros à 744 personnes



CCAS, MODE D'EMPLOI

Le **Centre Communal d'Action Sociale** a pour **mission d'informer** et **d'accompagner** les personnes vers les différents dispositifs sociaux existants.



Il peut également dispenser lui-même une **aide adaptée** si la situation qui lui est adressée l'exige.

Pour solliciter **l'intervention** du CCAS de Terres de Bord, vous **pouvez vous rendre à la mairie, ou appeler le secrétariat au 02 32 50 63 19 aux horaires d'ouverture**. Un formulaire sera rempli avec vos coordonnées et le motif de votre demande.

Vous serez ensuite recontacté par un membre du CCAS, qui prendra si besoin rendez-vous avec vous pour étudier plus en détail votre situation, et vous demander les informations et documents complémentaires nécessaires.

Nous vous rappelons que vous pouvez **solliciter votre inscription au registre des personnes vulnérables** si tel est le cas. Pour cela, contactez la mairie, ou renvoyez le formulaire reçu au mois de novembre. A ce jour, 16 personnes de la commune ont déjà réalisé cette démarche.

en situation de handicap en Normandie. Actuellement, une tonne de bouchons recyclés rapporte 250 euros.



WWW.BOUCHONS276.ORG

Le partenaire recycleur « Ecosplastics » vend les bouchons collectés à des sociétés de plasturgie qui fabriquent des sièges rehausseurs, des tubes, des pare-chocs, des salons de jardin, bref des nouveaux produits en plastique.

Avec l'argent issu du recyclage, Bouchons276 permet de **financer des travaux** (aménagement de salle de bain, véhicules, matériel en braille).

Tous les **bouchons en plastique sont bons** (eau, lait, shampoing, laque, café soluble.....bref **TOUS**).



ÉTAT CIVIL

DÉCÈS

CORRUBLE Daniel le 06/01/2020
 LION Henri le 08/04/2020
 VANNESTE Pascal le 11/06/2020
 BESNIER Micheline le 11/11/2020
 CHIRILCENCO Nicolas le 22/07/2020
 HIREL Geneviève le 08/08/2020
 MACHY Laurent le 19/09/2020
 GERARD Marcelle le 01/11/2020
 TISON Daniel le 15/12/2020



MARIAGES

SARTEL Franck et PHILIPPE Delphine le 06/06/2020
 BAGLAN Cyrille et BOUFLET Claire le 13/06/2020
 DELIENS Benoît et GAUTHIER Sophie le 12/09/2020
 LANNOY Mickaël et RIVETTE Aurélie le 03/10/2020
 BREDEL Frédéric et LEVACHER Ludivine le 05/12/2020

NAISSANCES

DELAUNEY Julian le 27/02/2020
 GOYET Méline le 26/03/2020
 VILLAIN Nathaël le 12/04/2020
 BUIGNET Logan le 20/06/2020
 PERRICHON HOARAU Chloé le 27/07/2020
 GILBERT Alice le 01/08/2020
 VERMOT-PETIT-OUTHENIN Arthur le 27/08/2020
 RICHARD Romy le 13/09/2020
 LEBOEUF Louise le 13/09/2020
 LECOMTE Jaden le 23/10/2020
 CHEVAL Louis le 02/11/2020
 DELESTRE ROC Malone le 10/11/2020
 HENRY Eline le 15/12/2020

L'OPPOSITION S'EXPRIME : Y A QU'A - FAUT QU'ON !

L'équipe municipale majoritaire étant muette sur certains points importants de notre vie locale, nous avons fait parvenir le 3 novembre quelques remarques à intégrer dans le premier numéro du bulletin municipal :

- . la disparition violente du professeur Samuel PATY ne faisait pas l'objet d'une réaction particulière malgré l'appel de l'AMF* ;
- . les actions à mener face à la crise de la COVID-19 étaient bien absentes eu égard aux engagements pris lors du 2ème tour ;
- . le site internet de la commune tardait à se mettre en place, malgré encore les engagements électoraux.

Le bulletin municipal n°1 paru que le 25 novembre a permis, grâce à nos observations, de réagir sur les points mentionnés. Nous tenons à remercier tout spécialement les élus majoritaires d'avoir bien pris le soin de tenir compte de nos différentes remarques.

«La critique est aisée, mais l'art est difficile». En restant dans la critique, le bulletin municipal demeure dans une spirale infernale relevant davantage d'une campagne électorale plutôt que d'une information objective. «Tu prends trop de souci des choses que ces drôles disent de toi... Tu t'émeus des sottises d'un tas de cuistres venimeux... Je ris de leur rage malsaine; Et je vais ! Car mon cœur dans cet âpre chemin sent aujourd'hui l'honneur et la gloire demain.» (V Hugo,1851).

A vous, majorité élue, de faire preuve d'imagination.

*Association des Maires de France

PASSÉ PRÉSENT



Retrouvez les **bulletins** sur <https://www.terresdebord.fr/bulletins>